

Chronologie du carré civique de l'ancienne ville de Saint-Boniface

1818	Fondation de Saint-Boniface comme mission catholique
1883	Incorporation de la ville de Saint-Boniface
1906	Construction de l'Hôtel de ville de Saint-Boniface au 219 Provencher
1907	Construction de la caserne de Saint-Boniface au 212 Dumoulin
1908	Saint-Boniface obtient le statut de Cité
1962-64	Construction du poste de police et des bureaux pour les services de santé (maintenant bureau du Festival du Voyageur), conçu par l'architecte Étienne Gaboury
1972	Fusion des villes de Saint-Boniface et Winnipeg
1972	La Ville de Winnipeg devient propriétaire du carré civique de Saint-Boniface.
1972-2007	219 Provencher abrite des bureaux de services municipaux, du conseiller municipal et la salle de rencontre du comité communautaire Riel.
1981	L'Hôtel de ville fait partie de la Liste des ressources historiques de la Ville de Winnipeg.
1984	L'Hôtel de ville est désigné Lieu historique national du Canada
1987	La caserne de pompier fait partie de la Liste des ressources historiques de la Ville de Winnipeg.
1997-98	Réfection du 219 Provencher au coût de 1,2 millions
2000	Mise sur pied d'une association d'artistes visuels francophones
2001	Tourisme Riel et la Maison des artistes s'installent au 219 Provencher.
2006	La Ville de Winnipeg appuie le projet d'un Jardin de sculptures dans l'espace vert du carré civique.
2007	L'Agence nationale et internationale, devenue World Trade Centre Winnipeg (WTC), emménage au 219 Provencher.
2007	Les propriétés au 219 Provencher et 212 Dumoulin sont déclarés excédentaires par le conseil de ville de Winnipeg.
28/09/2012	L'ancien poste de police est mis en vente. L'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface soumet une offre, qui n'a pas été acceptée. Le propriétaire éventuel n'a pas pu le développer comme prévu et aujourd'hui ce bâtiment d'intérêt communautaire reste vacant.
20/03/2013	Suite à des consultations communautaires et l'approbation à son AGA, l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface complète un document directeur – « Vision > Vieux Saint-Boniface ».
8/07/2013	L'Association des résidents du vieux Saint-Boniface dépose le rapport « Vision > Vieux Saint-Boniface » à la Ville de Winnipeg, par l'entremise du comité communautaire Riel.
2015	Entreprises Riel travaille avec Hostelling International (HI) pour développer une auberge de jeunesse dans la caserne de pompiers au 212 Dumoulin. HI se retire du projet et le 212 Dumoulin reste entre les mains de la Ville.
13/09/2019	Les trois locataires du 219 boulevard Provencher reçoivent un courriel leur indiquant que la Ville de Winnipeg avait décidé de lancer un appel d'offres concernant l'ancien Hôtel de ville, et qu'il pourrait être sujet à la résiliation de leur bail.
17/10/2019	À l'AGA de la SFM : Maître Guy Jourdain, appuyé de madame Lou-Anne Bourdeau, présente la suivante : Considérant la mission de la SFM; Considérant l'importance historique et communautaire du dossier de la possible vente du 219 Provencher et de la caserne adjacente; La Maison des artistes visuels francophones demande :

	Que la SFM joue un rôle de leadership dans le dossier du 219 Provencher afin de favoriser le maintien de l'édifice au service de la collectivité de la francophonie manitobaine.
12/11/2019	Première rencontre, convoquée par WTC dans les anciens bureaux du conseil de la ville de Saint-Boniface avec la participation d'une vingtaine d'organismes, d'entrepreneurs et d'individus
13/11/2019	La Ville lance une demande de proposition (No 982-2019) pour la vente du 219 Provencher et le 212 Dumoulin sans préavis ou consulter la communauté.
27/11/2019	Une lettre ouverte est envoyée au maire de Winnipeg, et conseiller de Saint-Boniface. La lettre, signée par 28 individus/organisme qui collectivement représente la large majorité de la francophonie manitobaine, souligne fortement que les édifices mis en vente ne sont pas considérés « de surplus » par la communauté; ils ont été bâti/payé par et pour la communauté.
27/11/2019	Héritage Saint-Boniface publie dans La Liberté un cahier spécial de 4 pages au sujet de la demande de proposition pour 219 Provencher et 212 Dumoulin, qui donne voix à la communauté. La lettre ouverte envoyée au maire de Winnipeg, et conseiller de Saint-Boniface est publier en première page.
4/12/2019	Première session Portes-ouvertes est organisée par la Ville relativement à la demande de proposition No 982-2019.
8/01/2020	Deuxième session Portes-ouvertes est organisée par la Ville relativement à la demande de proposition No 982-2019.
19/12/2019	Deuxième réunion d'organismes/entrepreneurs/individus pour discuter les options existantes sous la Demande de proposition issue le 13 novembre 2019
06/01/2020	À la demande de groupes communautaires, la Ville accorde une prolongation de 9 mois pour la période de soumissions en réponse à la demande de proposition No 982-2019, pour, entre autres, permettre à la communauté d'organiser des consultations communautaires.
21/01/2020	Première rencontre de consultation publique. 47 personnes y participent.
Mars 2020	L'organisation d'une deuxième rencontre de consultation publique est impossible en raison de la pandémie COVID-19.
Été 2020	Un sondage public bilingue, circulé en ligne, récolte une centaine de réponses.
Juillet 2020	La SFM demande à la ville un prolongement de prolongation de la période de soumission pour permettre de compléter les consultations communautaires interrompu par COVID-19.
27/10/2020	Le comité accepte la demande de la SFM de prolonge la période de soumission, et envoi le dossier au comité permanent de l'habitation, développement héritage.
6/11/2020	La date limite pour répondre à la demande de proposition No 982-2019 est inchangé.
17/11/2020	Le Comité permanent sur les propriétés et le développement de la Ville de Winnipeg rejette la demande de prolongation d'un an de la demande de proposition No 982-2019, principalement par ce que la demande est soumise après la clôture de la période de soumission
Février 2021	Selon l'annexe F de la demande de proposition No 982-2019, la ville élaborera une stratégie vis-à-vis la disposition des autres propriétés du carrés civique (le jardin de sculpture et 233 Provencher). En janvier 2021, les organismes touchés n'ont reçu aucune communication à cet effet de la part de la Ville.